Liminaire CSE France 3 Réseau du 27 et 28 novembre 2019

De la loyauté !

Normalement en milieu professionnel, la loyauté, c'est la base d'une relation de confiance destinée à assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. Pourtant à France Télévisions, cette valeur ne semble pas toujours de mise.

Nous pourrions exhumer des extraits de PV de CE où le représentant de la direction dit clairement qu'il n'y a pas de réflexion en cours avec TDF quant à la propriété des sites de Lyon et Lambersart, puis quelques réunions plus tard que l'acquisition par TDF du site de la production de Lambersart ne menace pas la pérennité du site, et finalement quelques années plus tard on assiste bien au démantèlement d'un collectif historique de la Fabrique. Peut-on parler d'information loyale ? Comment avoir confiance en la parole de la Direction ?

La même histoire va-t-elle se répéter avec le site de Strasbourg, dont les salariés ne sont toujours pas informés de la décision de vendre le bâtiment ni des hypothèses de relocalisation de l'antenne… Alors que cette décision aura forcément des impacts sur la vie des salariés, à court terme, puisque l'on parle officieusement d'un déménagement dans 5 ou 6 ans ?!

La communication interne nous submerge de messages pour nous inciter à faire quelque-chose pour la planète, mais quand des représentants du personnel demandent le versement de l'indemnité kilométrique vélo légale ou la mise en place de plans de déplacement entreprise, eux aussi obligatoires , les directions refusent ou éludent en précisant que la loi - tient donc ! - n'est pas contraignante…

France Télévisions met en avant la diversité et l'égalité des chances mais quand dans une locale un salarié demande à bénéficier du contrat de génération comme son collègue de service, le RH le lui refuse pour une question de coût…

Les bons sentiments et la bonne volonté étalés à longueur de Communication jusqu'à saturer nos boîtes mail trouvent très vite leurs limites lorsqu'on arrive aux choses concrètes surtout des limites sonnantes et trébuchantes.

Dans le même registre : les réductions des effectifs ; alors qu'on assiste à une baisse continue des ETP depuis 3 ans, PTA surtout et Journalistes, un peu, le nombre d'ETP cadres supérieurs, lui, augmente… pendant ce temps chez les salariés sur le terrain, il faut plus de polyvalence et de productivité et les arrêts maladies de courtes durées augmentent de 8%…

Pendant que la direction réfléchit à la mise en place de nouvelles régies et de plateaux automatisés disant que le personnel libéré (vidéos, scriptes, …) sera déployé sur de nouveaux programmes, de nouvelles missions, on a surtout des informations sur les prouesses techniques espérées du matériel mais aucune sur les nouvelles émissions ni sur la mise en place d'une GPEC pour les salariés concernés…

Où encore, à Strasbourg, on gèle deux postes de monteur pour une potentielle expérimentation de journaliste monteur dont personne ne veut, qui n'est pour l'heure pas négociée ni discutée… Mais en attendant, depuis des mois, ces deux postes

SUIVEZ-NOUS SUR
@cfdt_ftv
/cfdt.ftv
CFDT-FTV.FR

vacants ne sont pas comblés – si ce n'est par des CDD « autant que de besoin », le besoin étant sous évalué systématiquement, évidemment. Les postes de rédacteur en chef adjoints libérés fin 2019 dans le cadre de la RCC sont, eux, déjà en consultation…

Ailleurs, à Lyon, la Direction régionale se rend compte en novembre qu'elle n'a plus les moyens de terminer l'année ; conséquence, pour les salariés : plus de remplacements, plus de budget. Les responsables de cette situation rendent-ils des comptes et à qui ? Qui les a laissé dériver ?

Enfin peut-on parler de loyauté dans l'argumentation de la Direction lorsque celle-ci supprime le remboursement des frais de mission au forfait au-delà de 50 kilomètres au nom des règles de bonne gestion mais n'autorise pas les justificatifs à moins de 50 kilomètres. La zone de résidence serait-elle une zone de non-droit ou la Direction se cache-t-elle derrière une pseudo vertu comptable pour faire des économies sur le dos des salariés sur le terrain…

Si seulement la Direction pouvait s'investir un peu plus dans des négociations constructives, et un peu moins dans la communication, on gagnerait en loyauté et en bien-être au travail.

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?
Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR